

## Extrait de quelques conversations avec M. Poivre en 1758.

Par Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes

-----

### INTRODUCTION par Jean Paul Morel

Si les conversations dont il est ici question témoignent de relations entre Pierre Poivre et M. de Malesherbes, directeur de la Librairie, puis ministre, plusieurs annotations portées sur des manuscrits de la bibliothèque de Malesherbes témoignent de ses relations directes avec Poivre et, après sa mort, avec son épouse. Par ailleurs, nous avons témoignage de plusieurs interventions de Malesherbes en faveur de la famille Poivre. Ainsi, sur sa recommandation, un frère de Mme Poivre fut placé à Cayenne auprès du neveu de Malesherbes, le comte de la Luzerne ; Malesherbes avec d'autres (Du Pont, La Rochefoucauld) intervint pour que la pension de Poivre soit reversée à sa femme et à ses filles ; enfin il intervint auprès du duc de Castries pour que les filles de Poivre obtiennent des concessions à l'Isle de France. On se souviendra que Malesherbes était intime de Turgot et ami de Bertin, les deux protecteurs de Poivre.

\*

Le manuscrit intitulé « Extrait de quelques conversations avec M. Poivre en 1758 » appartient à la bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris sous la cote Ms1765, f°227. Non daté, de la main de Malesherbes (Chr.-Guil. de Lamoignon de), c'est un recueil recto-verso de 41 pages numérotées de 449 à 489<sup>1</sup>.

Le Muséum possède d'autres manuscrits provenant de la bibliothèque de Malesherbes et qui concernent Pierre Poivre. Deux d'entre eux sont évoqués dans l'extrait des conversations avec Poivre :

- « Relation abrégée des voyages faits par le sieur [Poivre], pour le service de la Compagnie des Indes, depuis 1748 jusqu'à 1757 » (Ms 575, f°145 & Ms 319).<sup>2</sup>
- Un ensemble de documents sur la Cochinchine comprenant deux mémoires et quelques notes de Poivre sur le sujet. (Ms 41, f°1-23).<sup>3</sup>

Outre ces deux manuscrits, Malesherbes avait eu accès à d'autres mémoires de Poivre que nous ne connaissons pas, dont il fait état dans quelques articles de son extrait :

- à l'article n°4, sur le Tonkin et la Cochinchine : « Voir ce qui est dit dans les mémoires manuscrits que m'a communiqués M. Poivre »
- à l'article n°21 : « comme on peut voir dans l'extrait que j'ai fait copier du dernier mémoire de M. Poivre. »
- à l'article n°22 sur les Malais : « sur tout cela j'ai vu qu'il avait fait des recherches et qu'il avait des mémoires dont il fera peut être part au public ».
- et encore deux notes : - « M. Poivre a une relation très curieuse de la conquête de Timor. » - « Sur cette guerre d'Yolo. M. Poivre a encore une relation très bonne à donner au public ».

L'article n°22 est particulièrement intéressant pour la biographie de Pierre Poivre, car il montre qu'à peine de retour de ses expéditions pour la conquête des épices, loin d'être découragé, Poivre milite en haut lieu pour que ce projet soit à nouveau entrepris : « M. Poivre propose de faire l'établissement dans l'île des Trois Frères », et l'on apprend que Poivre a même rédigé une note afin d'expliquer pourquoi la culture des épices doit réussir à l'Isle de France. On ne sait pas ce que Malesherbes a pensé du projet de Poivre, mais il est certain que Bertin a été sensible à ce discours, puisqu'il va agir pour que Poivre puisse le mener à bien. Pour cela il va le présenter au ministre de la Marine quand il faudra désigner un administrateur pour la colonie de l'Isle de France, ministre qui fixera à Poivre en objectif numéro un : l'introduction des épices à l'Isle de France.

Une remarque encore sur cet article n°22. Suite aux objections de son interlocuteur, Poivre y présente les Trois-Frères, c'est-à-dire les Seychelles, comme une alternative à l'Isle de France en cas d'insuccès dans cette île. C'est

---

<sup>1</sup> Ce manuscrit a déjà été publié par Madeleine Ly-Tio-Fane dans *Pierre Poivre et l'expansion française dans l'Indo-Pacifique* en 1967 (Appendice I)

<sup>2</sup> Base docu=>Année 1757. *Relation abrégée des voyages faits par le sieur Poivre.*

<sup>3</sup> Réédition sur ce site *Mémoires sur la Cochinchine.*

bien la conduite qu'il adoptera plus tard, sauf à choisir les Seychelles non comme une alternative, mais en complément des Isles de France et de Bourbon.

\*

Le manuscrit comporte quelques ajouts en partie gauche. Ce sont quelquefois des corrections ou compléments apportés au texte, nous les avons alors inclus dans le texte lui-même sans en informer le lecteur. Plus souvent ce sont des remarques sur le texte, que nous avons placées en notes de bas de page.

\*

On trouve dans ce manuscrit une information qui nous a amené à douter de l'époque sa rédaction, information surprenante, que nous ne saurions expliquer. Mais cette surprise mise à part, rien ne nous permet de revenir sur la datation du document. Il s'agit du fameux cocotier de mer appelé aussi cocotier des Maldives ou cocotier de l'île Praslin. Nous écrivons ailleurs, documents à l'appui, que cet arbre fut découvert par l'expédition aux Seychelles de *la Digue* et *la Curieuse* en 1768. De nombreuses correspondances, en particulier de Pierre Poivre, accréditent l'idée que c'était alors une vraie découverte. Le fruit était bien connu, ramassé et apprécié sur les rivages des Maldives, en revanche on ignorait où poussait l'arbre qui le portait. Mais, oh surprise ! Malesherbes écrit dix ans plus tôt :

« Les îles des Trois Frères [les Seychelles] sont entre Madagascar et les Maldives. Dans une autre conversation M. Poivre m'a dit qu'elles étaient au sud des Maldives. C'est de là, à ce que m'a dit M. de Jussieu, que vient le fameux coco des Maldives. On y trouve l'arbre qui le porte. »

---

## Extrait de quelques conversations ave M. Poivre en 1758.

---

1°.

La ville de Faifo est à cinq lieues dans les terres, sur une rivière.

Le vrai port s'appelle Tourane.

Il y a aussi dans le royaume de Cochinchine d'autres ports où on peut commercer. M. Poivre a des cartes particulières de quelques provinces de la Cochinchine.

La capitale du royaume est Hué.

D'Hué à Faifo par le chemin droit il n'y aurait guère qu'une journée de chemin.

Par le détour qu'on est obligé de prendre il y a au moins trois journées.

La raison de ce détour est que le pays entre Faifo et Hué est coupé par des montagnes impraticables.

Il est vrai que la nature y a ménagé une route. Mais les Cochinchinois l'ont fermée par un rempart impénétrable d'arbres mêlés de rotins qui sont une espèce de liane, et de plus ils y ont continuellement des troupes pour empêcher de les couper. Leur politique en cela est de prévenir les irruptions des ennemis qui seraient plus dangereux si le chemin à la capitale était plus court ou plus facile.

2°.

Le gouvernement de la Cochinchine est despotique dans un sens, c'est-à-dire qu'il n'y a point de loi expresse qui y limite l'autorité du roi. Mais ses plus proches parents sont ses principaux ministres ou mandarins, quelques-uns le sont à titre de succession, ces mêmes mandarins ont par droit de leurs charges beaucoup d'hommes de guerre à leurs ordres, enfin ils rendent la justice en même temps qu'ils exercent l'autorité militaire.

Par toutes ces raisons le roi n'oserait pas entreprendre de grandes choses sans leur avis.

3°.

Les Cochinchinois ne sont pas méchants. On peut voyager chez eux en sûreté sur des espèces de palanquins portés par des hommes qu'on loue.

Les vexations ne viennent que des mandarins par avarice et par envie de rançonner.

Les persécutions qu'éprouvent de temps en temps les missionnaires chrétiens sont du même genre. Ces missionnaires jésuites et autres font du commerce et quelques-uns exploitent des mines d'or. De temps en temps on les bannit pour leur faire rendre gorge mais sans violence.

4°.

Le Tonquin actuellement est déchiré par des guerres civiles, qui y rendent même le commerce difficile.

Ce Tonquin était autrefois plus étendu qu'il ne l'est à présent.

La Cochinchine en faisait partie et il n'y a pas fort longtemps qu'elle s'est rendue indépendante.

Sur le titre de Tchua de la Cochinchine. Voir ce qui est dit dans les mémoires manuscrits que m'a communiqués M. Poivre et joignez-y les lettres édifiantes, recueil 18, p. 26 et recueil 28, p. 253.

5°.

Le royaume de Siompa ou Tsiompa est occupé par un peuple nommé Lohy.

Ce peuple et les ancêtres de son roi étaient autrefois maîtres de la Cochinchine.

Les Cochinchinois actuels les ont acculés dans le royaume de Tsiompa.

Ce petit Etat est très faible et paye tribut également à la Cochinchine et à Camboje.

Les gens de Tsiompa viennent à la Cochinchine où ils sont employés à de basses fonctions, à peu près comme les Savoyards en France.

6°.

Les peuples de la Cochinchine sont souvent ou plutôt toujours en guerre avec ceux du Camboje. Les Cochinchinois comme plus nombreux sont presque toujours vainqueurs. Au reste, il y a peu de valeur dans toutes ces nations et un homme qui montre de la fermeté y fait aisément peur aux autres.

Il paraît singulier que les Cochinchinois toujours vainqueurs de ceux du Camboje ne finissent pas par s'emparer de leur pays. Mais ils ont à la Cochinchine plus de terre et de bonne terre qu'il ne leur en faut et ils ont déjà usurpé tout ce qui pourrait leur convenir dans le Camboje. Aussi les guerres continuelles des Cochinchinois dans ce pays-là n'ont pour objet que le pillage, et le plus souvent n'ont pour cause que l'ambition et la politique de leurs mandarins. M. d'Anville marque dans ses cartes une loge hollandaise à Camboje. Elle n'existe plus non plus qu'un ancien établissement hollandais, mais il y a encore des missionnaires tant français que portugais.

7°.

L'île de Pulo Condor qui était presque déserte quand les Français ont voulu l'occuper, est actuellement peuplée de Cambojens qui s'y sont retirés pour se mettre à l'abri des Cochinchinois et des guerres qui désolent leur pays.

Ces fugitifs ne sont plus soumis au roi de Camboje. Ils sont gouvernés par leurs anciens, et ils ont des Cochinchinois mêlés parmi eux avec qui ils vivent en paix.

Non seulement ils laisseraient des Européens s'établir chez eux, mais ils le désirent ardemment.

8°.

Les peuples sauvages appelés Kemoy dans les cartes de M. d'Anville sont des montagnards indomptés. Invincibles si on voulait les attaquer chez eux, mais qui ne descendent jamais de leurs montagnes pour attaquer les deux royaumes de Camboje et de Cochinchine.

Ils ne prennent d'ailleurs aucune part aux guerres que se font ces deux puissances.

Le mot Kemoy en langue cochinchinoise veut dire sauvage.

9°.

Le royaume de Laos est séparé de la Cochinchine par de grandes montagnes qui empêchent qu'il y ait jamais de guerre entre ces deux Etats. Il y a deux rois à Laos dont l'un paie tribut au roi de la Cochinchine et l'autre en est indépendant.

Il y a un grand commerce entre le royaume de Laos et celui de Camboje.

On tire de Laos de l'or et les plus belles, ou au moins les plus grosses topazes de l'Orient.

On y fait aussi un grand commerce d'esclaves : les femmes esclaves de Laos sont très belles et très estimées dans cette partie de l'Asie, à peu près comme les Géorgiennes en Turquie et en Perse et les Cachemiriennes dans l'Indoustan. Les Chinois établis à Camboje en achètent surtout un grand nombre. Ce pays de Laos est d'ailleurs très bon et très peuplé. Les peuples y sont idolâtres, point de race malaye, point de la religion du grand Rama, et n'ont même aucune relation avec le Thibet. Il n'y a point chez eux de missionnaires chrétiens, deux y ont voulu passer depuis peu et on ne sait ce qu'ils sont devenus.

10°.

Il n'y a à présent d'Européens faisant le commerce à Siam que les Hollandais qui ont une loge à Jusia capitale. Il y a cependant dans tout Siam des missionnaires français et portugais. Il y a même à Merguy un missionnaire des Pères de la Mission.

Les Français occupent d'ailleurs une île à Merguy appelée l'île du Roi. Cette île est bien boisée, le port en est excellent, mais la possession des Français consiste à y envoyer tous les ans couper du bois, d'ailleurs il n'y a personne d'établi.

11°.

Le Pégu est en guerre continuelle avec le royaume d'Ava.

Le Pégu en était originairement une province et depuis le temps de Vincent Le Blanc qui y a été, ce royaume avait été reconquis par ceux d'Ava.

En 1746 ceux du Pégu secouèrent le joug, et prirent un roi à eux, ils choisirent pour roi un talapoin. Le commerce du Pégu est ouvert à tout le monde.

Aussi les Français y avaient-ils une loge et un établissement qu'ils ont perdu comme nous dirons tout à l'heure.

Il y a des missionnaires portugais et un évêque de la Propagande que M. Poivre connaît personnellement et dont il parle avec éloge.

En 1756 les Avonais voulant faire une tentative sur le Pégu cherchèrent à mettre dans leur parti le commandant de la loge des Français et lui proposèrent de se déclarer pour eux et de pointer son canon sur ceux du Pégu quand ils arriveraient.

Ce capitaine en donna avis au roi du Pégu qui l'engagea à tromper les Avonais par de fausses paroles. Ce qui fut exécuté, mais les Avonais se voyant joués se jetèrent sur les Français et firent empaler le capitaine. Depuis il n'y a point de Français au Pégu.

12°.

Entre Ava et Bengale est le royaume d'Assem dont parlent Tavernier et Bernier.

M. Dupleix y avait envoyé des Français. M. d'Auteuil en était. Ils allèrent par Basseine, les terres d'Arracan et par terre. Ce furent des Bengalais qui les y conduisirent.

Ils trouvèrent des Chinois établis qui y faisaient commerce. Ils y furent très bien accueillis, mais la peine qu'ils eurent dans le voyage les empêcha de y retourner et M. Dupleix n'y a pas envoyé d'autres Français.

13°.

L'Arracan ne s'étend guères dans les terres. Ce n'est proprement qu'une retraite de bandits et de pirates qui infestent le golfe.

14°.

La côte de la presqu'île de delà depuis Negrailles, côte de Pégu et Merguy côte de Siam, comprend Malaca, fameux établissement hollandais.

Mais depuis 1748 la Compagnie hollandaise a négligé Malaca pour un autre établissement qu'elle a fait à Poulo Pera.

Celui-ci est beaucoup mieux situé. Il est dans une île formée par des rivières qui est marquée dans M. d'Anville.

L'île est bien fortifiée, le port est très bon, et dans le voisinage de l'établissement il y a une mine d'or fort riche.

Sur la même côte est le port de Queda libre à toutes les nations et il en est de même d'Jor.

15°.

Le royaume d'Achem dans l'île de Sumatra a un port où le commerce est libre. Aucune nation d'Europe n'y a d'établissement. Les Anglais possèdent plus de soixante lieues de côte dans la partie occidentale de Sumatra. Le principal lieu de leurs possessions est Bankoul.

Les Hollandais sur la côte orientale ont dans le détroit de Banka un fort établissement à Palimban. Ils ont rendu le roi de Palimban leur tributaire. C'est de là qu'ils tirent le kalin ou étain.

Ils ont sur la même côte le comptoir d'Jambi d'où ils tirent de l'or.

Les cartes de Sumatra sont très fautive.

Entre autres elles marquent trois rivières dans la partie méridionale de l'île. L'une (M. d'Anville ne marque pas celle-là dans sa carte) qui se jette dans le détroit de la Sonde à la baie des Lampons, l'autre est celle de Jambi, et la troisième celle de Palimban, or ce n'est qu'une seule et même rivière qui traverse l'île de l'ouest à l'est et qui a trois embouchures.

16°.

L'île de Bornéo produit entre autres richesses le poivre, le camphre et les diamants.

Le grand roi de Bornéo qui occupe le milieu de l'île n'a point de relation avec les Hollandais ni avec les autres Européens.

Aucune nation d'Europe ne commerce au nord de l'île et les Hollandais seuls commercent au sud où ils ont deux établissements. L'un est à Sucasana où il y a un roi particulier et où on fait le commerce des diamants. Les Hollandais y ont une loge. L'autre est à Bander Massin ou Bengér Massin. Les Hollandais y ont non seulement une loge mais un fort et on en tire par an trois cargaisons de poivre.

Le pays voisin de Bander Massin est soumis au roi des Tatas et voici à quelle occasion les Hollandais s'y sont établis.

Vers 1745 le roi des Tatas voulant mettre à la raison ses sujets révoltés appela à son secours les Anglais de Sumatra en leur promettant de grands avantages pour leur commerce, un établissement. La crainte qu'on a dans tout ce pays-là des Hollandais est ce qui engagea le roi des Tatas à recourir aux Anglais. Ceux-ci refusèrent d'y envoyer provisoirement. L'affaire leur parut trop importante pour ne pas attendre les ordres du gouverneur de Madras et la mousson ne permettait pas alors d'en avoir des nouvelles. Le roi des Tatas pressé par les rebelles envoya une seconde fois et n'eut que la même réponse. Enfin n'ayant plus le temps d'attendre il eut recours aux Hollandais qui l'ont pris sous leur protection en se faisant donner un établissement fortifié à Bander Massin.

Ce qu'on dit de la reine de Bornéo établie dans les terres n'est pas confirmé et est peut être fabuleux.

17°.

Ce qui vient d'être dit à l'occasion de Bornéo et du roi des Tatas donne lieu d'observer que c'est la politique dont les Hollandais se sont toujours servi vis à vis des rois malais. Le gouvernement malais ressemble beaucoup à notre gouvernement féodal, et par conséquent produit des révoltes continuelles.

Les princes qui connaissent la puissance du canon européen ont souvent appelé les Hollandais à leur secours, ceux-ci ne s'y sont jamais refusés.

Ils ont commencé par aider le prince à opprimer les sujets et ensuite se sont emparés de la personne du prince et de son Etat. C'est cette fâcheuse expérience qui causait la répugnance du roi des Tatas à se lier avec eux et qui fit qu'il ne s'y résolut qu'à l'extrémité.

18°.

On a vu dans les mémoires de M. Poivre que les Hollandais étaient en guerre avec les insulaires de Célèbes et ceux de Buton.

Cette guerre dure encore et est continuelle.

De la part des insulaires de Buton elle n'est que défensive. Cette île est fort peuplée et difficilement attaquant. Pour ceux de Célèbes ou de Macassar, ils attaquent hostilement les Hollandais.

Les Macassars ont une marine assez considérable, qui cependant consiste plus dans le nombre que dans la force de leurs bâtiments malgré cela, ils ont quelquefois attaqué les Hollandais quand ils avaient un certain nombre de petits bâtiments réunis et alors ils prennent le parti de les aborder. Pendant que M. Poivre était à Timor le gouverneur portugais reçut une ambassade de l'empereur de Macassar.

Celui-ci lui envoyait un chapelet d'or en lui faisant dire qu'il n'avait point oublié le temps où les Portugais étaient établis dans le pays ; qu'il lui proposait une ligue contre les Hollandais leurs ennemis communs.

Qu'il leur suffirait que le vice-roi de Goa leur envoyât une seule frégate armée et chargée de poudre et de fusils pour ses sujets. Que dès qu'elle aurait paru au Cap Manar il lèverait le masque et que quand il aurait reçu ce secours de poudre et d'armes, il promettait de chasser les Hollandais.

Les Macassars ont une colonie à Timor sous la protection des Portugais. Ils ont un chef à eux, mais sous les Portugais.

19°.

Entre Java et Timor les Hollandais possèdent beaucoup d'autres îles entre autres :

- les deux Solor dont ils tirent du bois de canon, de la cire et des esclaves.
- Adonar dont ils tirent de la cire.
- Combava dont ils tirent de la cire et du bois de santal etc.

Il y a entre ces îles plusieurs passages très utiles pour se passer de celui de Banka et du détroit de la Sonde.

Sur cet article et sur le suivant il y aurait encore plus d'éclaircissements à demander à M. Poivre.

20°.

Dans les Moluques outre Amboine qui produit le gérofle et les îles de Banda qui produisent la muscade, les Hollandais possèdent beaucoup d'îles comme celles de Ternate et de Tidore, dont on parlera ailleurs, comme Burro et autres. On en tire de l'or, du riz, etc. La grande île de Gilolo est soumise aux Hollandais dans la partie qui regarde Ternate et Tidore, elle ne l'est pas de l'autre côté. Il en est de même de l'île de Ceram. La partie qui regarde Amboine leur est soumise et le reste ne l'est pas.

M. Poivre a une bonne carte des Moluques. Toutes celles qui sont gravées sont pleines de fautes. Il donnera la sienne à la Compagnie des Indes.

Cet article demande aussi de plus amples éclaircissements.

21°.

Toute la muscade vient des îles de Banda et surtout de la petite île de Pulo Way [Poulo-ai], cela paraît par le mémoire de M. Poivre.

Le gérofle vient pareillement d'Amboine.

C'était autrefois à Ternate et à Tidore qu'étaient ces plantations, mais on les a transportées à Banda parce que le voisinage de Gilolo favorisait l'interlope.

L'espérance qu'avait l'auteur d'en trouver à Meao prouve que l'ancien pays en est encore plein. Cette île Meao est celle qui est appelée Meyau sur les cartes.

La latitude des îles d'Amboine et de Banda bien différente de celle de l'Isle de France ferait craindre que les épiceries n'y dégénéraient, d'autant plus qu'on voit qu'à Timor il s'en trouva de moindre qualité, ce qui pouvait déjà venir de la différence de climat.

M. Poivre à qui j'ai fait cette objection m'a répondu que l'espèce trouvée à Timor est différente des véritables épiceries. C'est une espèce bâtarde qui se trouve même dans les îles à véritables épiceries, sauvage dans les bois, et qui n'y a pas plus de qualité qu'à Timor.

L'espérance d'avoir à l'Isle de France de véritables épiceries vient de ce qu'il y en a une autre espèce vraiment aromatique qui s'y trouve, comme on peut voir dans l'extrait que j'ai fait copier du dernier mémoire de M. Poivre. <sup>(4)</sup>, <sup>(5)</sup>.

---

<sup>(4)</sup> [*Seul passage écrit d'une autre écriture que celle de Malesherbes*]

Note donnée depuis par M. Poivre sur la culture des épiceries dans nos îles.

« J'étais dès lors fondé et je le suis encore plus aujourd'hui à croire que ces épiceries transplantées dans nos îles y réussissent, 1° parce que ces îles sont dans le même climat et présentent un sol semblable à celui de Madagascar qui produit naturellement plusieurs espèces de muscadiers sauvages et qui fournit les sucres aromatiques du Ravensara analogues à ceux du giroflier. 2° parce



Enfin pour remédier à tout M. Poivre propose de faire l'établissement dans l'île des Trois Frères qui est sous la même latitude qu'Amboine et Banda et dont nous parlerons par la suite.

22°.

Il y a très longtemps que les Portugais sont établis à Timor et très longtemps aussi que les Hollandais y sont.

Ceux-ci ne possèdent que le fort de Coupang et ont en souveraineté les terres voisines du fort à la portée du canon.

Le pays est occupé outre cela par beaucoup de peuple de race malaise.

Et ces Malais sont divisés en deux royaumes.

Il y a aussi une colonie de Macassar sous la protection des Portugais, voir l'article 18 où il est question de Célèbes.

Nota que le cap de Flores paraît dans la relation de M. Poivre être dans l'île de Solor. Dans la carte il ne paraît pas en faire partie. Est-ce une faute d'expression dans la relation, ou une de ces fautes dont les cartes fourmillent ? Voir article 20. <sup>(6)</sup>

23°.

Sur les Philippines, M. Poivre fait cas de Gemelli Carreri [Careri] et croit que c'est ce qu'il y a de meilleur. Il n'avait pas encore lu la lettre du Père Taillandier, 11<sup>e</sup> tome des Lettres édifiantes ni celle du Père Wibaut 23<sup>e</sup> recueil. Sur Mindanao il m'a indiqué un livre espagnol qui est partout suivant lui. J'ai mandé qu'on me le fit venir.

Je lui ai demandé l'origine des nations malaises, l'introduction du mahométisme chez elles et sur tout cela j'ai vu qu'il avait fait des recherches et qu'il avait des mémoires dont il fera peut-être part au public.

Quant à présent il m'a dit que Mindanao et Paragua étaient mahométans.

Que ce que le Père Wibaut rapporte de la puissance des Jésuites dans ce pays-là et de leurs exploits militaires n'est point une jactance et est exact. Les Jésuites commandent les vaisseaux et les troupes de terre avec titre et avec grade. Il y en a un à présent qui a eu le poignet cassé d'un coup de mousquet.

La guerre d'Yolo et de Mindanao n'était pas finie l'an passé, mais elle était prête de finir et on comptait renvoyer le roi d'Yolo chez lui.

Ce roi d'Yolo est une espèce de Czar Pierre. Il a été comme lui à Batavia s'instruire des plus petits détails de la navigation et de l'artillerie, etc.

M. Poivre l'a connu. C'est, m'a-t-il dit, le plus grand homme qu'il ait vu et les Jésuites ont eu bien des torts avec lui, d'ailleurs ces Jésuites sont de fort honnêtes gens séparément. M. Poivre les connaît et aime quelques-uns, mais désapprouve les procédés de corps vis à vis du roi d'Yolo. <sup>(7)</sup>

24°.

Sur les événements de l'armée de M. de Bussy et en tout sur la guerre des Indes il y a une histoire manuscrite très bonne d'un Jésuite nommé le Père Maufras qui a été avec M. de Bussy.

On croit que cette histoire a été envoyée en France et on ne sait si les Jésuites voudront l'imprimer.

La trêve conclue par M. Godeheu n'a été que de dix-huit mois et il y a eu bien des motifs personnels dans la guerre. Les gouverneurs français et autres européens ont souvent usé de la méthode du pays en rançonnant les gouverneurs et petits princes tant mahométans qu'idolâtres. M. Dupleix avait plus de droit et de facilité que les autres par la dignité que le Mogol lui avait donnée, qui le rendait le supérieur des nababs qu'il pouvait vexer impunément.

---

que le canellier transporté de Ceylan dans nos îles n'y a rien perdu de cet aromate qui fait tout son mérite. 3° parce qu'une grande partie des productions végétales des Moluques est commune à nos îles ».

<sup>(5)</sup> Les arbres à épicerie sont en plein rapport dans sept ans.

<sup>(6)</sup> M. Poivre a une relation très curieuse de la conquête de Timor.

<sup>(7)</sup> Nota. Sur cette guerre d'Yolo. M. Poivre a encore une relation très bonne à donner au public.

Il avait protégé entre autres un certain Abderaman qu'il avait fait nabab de Canoal ou Canoul. Il en exigea depuis des sommes que l'avare nabab refusa de payer. Il se mit en devoir de résister au nabab français, mais la terreur le prit à l'aspect des troupes et il se fit faquir plutôt que de payer.

M. Poivre croit Gudelour plus fort que Madras. Madras est à la vérité le chef lieu du commerce des Anglais et une ville bien plus riche et plus considérable, mais le voisinage de Pondichéri a engagé les Anglais à faire des fortifications plus considérables à Gudelour.

25°.

Ce qu'on dit des Jésuites de Pondichéri qu'ils ne prêchent que les Chourres [Choutres] et qu'ils laissent les parias aux Capucins est une fable ou plutôt une plaisanterie. Ils ont près de Pondichéri une nombreuse chrétienté et surtout beaucoup de Chourres.

26°.

On vend dans l'Inde comme le disent les auteurs, des femmes achetées en Perse, et des Cachemiriennes et ce n'est point du tout une chose rare que des chrétiens qui en achètent. C'est dans la partie septentrionale de la presqu'île que ce commerce est le plus fréquent.

27°.

Les Caffres milice dont il est question dans les relations sont réellement des habitants de la Caffrerie ou des côtes de Mozambique que M. de la Bourdonnais a menés aux Indes.

Les Topases sont des parias convertis en chrétiens. Tout Topase n'est pas soldat. Tout noir à chapeau, c'est-à-dire chrétien s'appelle topase.

Les Topases soldats sont tous infanterie.

Les Cypayes sont une milice mahométane qui se louent.

Ils sont blancs, c'est-à-dire comme les mahométans des Indes sont blancs, moins noirs que les idolâtres.

Les pions sont des idolâtres malabars qui se louent pour toute sorte de service.

Les lascars sont absolument noirs. C'est une race de matelots dont il est parlé dans tous les voyageurs. Quelques voyageurs entre autres celui qui a donné le voyage de M. Duquesne les représente comme une caste particulière.

M. Poivre que j'ai consulté sur cela m'a dit qu'on ne peut pas les appeler caste parce qu'ils sont mahométans, cependant il est vrai comme dit l'auteur cité que c'est une race d'hommes qui ne se lie ni avec les gentils ni avec les maures.

Ce que dit le même auteur de la prostitution de leurs femmes est inconnu à M. Poivre.

28°.

L'île de Ceylan a une espèce d'habitants différente des vrais Ceylanais, c'est une caste pauvre et livrée à des travaux vils qu'on appelle les *Schullias*. Les Hollandais les emploient à écorcer la cannelle. Cette pauvre caste d'Indiens idolâtres est originaire, de la côte de Coromandel, et ils ont encore beaucoup de commerce avec les Indiens de cette côte. C'est par eux qu'on a eu du plant de véritable cannelle qui a levé et qui existe à l'Isle de France, et on en aura tant qu'on voudra par le même canal.

29°.

Les Marattes à ce que m'a dit M. Poivre n'ont qu'un gouvernement purement militaire.

Dans le moment présent ils sont gouvernés par un usurpateur nommé Bajirao qui mène le roi à sa suite comme nos rois fainéants.

Le roi titulaire s'appelle Raja et est un fort jeune homme.

Ce récit ne s'accorde pas tout à fait à ce que dit M. Grose. Mais M. Poivre n'insiste pas sur la vérité de ce qu'il me dit des Marattes parce qu'il n'a jamais été parmi eux.

Il n'a pu rien me dire non plus de la ville de Rari que M. Grose marque comme leur capitale.

Et surtout ce qui regarde cette nation, il m'a renvoyé aux connaissances que pourrait donner M. du Rocher Perrine [Durocher de La Périgue]

Ce M. du Rocher Perrine est un français, architecte à ce que je crois, établi depuis longtemps aux Indes, qui a vécu parmi les Marattes et qui en a écrit quelque chose que M. Poivre a vu.



C'est le même qui a envoyé à M. de Marigny le plan des pagodes de Charembrom [Chalembrom / Shalembrom].

J'en ai parlé à M. de Marigny et je l'ai exhorté à lui demander ce qu'il a écrit sur les Marattes.

30°.

J'ai aussi demandé à M. Poivre s'il savait quelque chose des Angria depuis la mort du père et depuis que les Anglais ont détruit un des deux frères. C'est là où M. Grose finit son histoire. Il m'a dit qu'il savait peu de chose sur ces pirates, que seulement il a entendu dire que les Marattes avaient rétabli celui que les Anglais ont détruit.

Sur ce que je lui ai demandé s'ils avaient d'autres ports sur la côte de Malabar que ceux de Vizindruck et de Calabo marqués sur la carte de M. d'Anville, il m'a dit qu'il était pas au fait de cette partie de l'Inde et qu'il savait en général que Baçaim était le lieu principal.

31°.

La côte de Malabar produit en général des denrées différentes de celle de Coromandel et le commerce n'y est pas le même.

Ce qu'on tire le plus de la côte de Coromandel est des toiles et de la côte de Malabar c'est du poivre et du santal.

32°.

La côte de Coromandel n'a pas de ports. Celle de Malabar n'en a que deux fort bons Goa et Bombai. Notre établissement de Mahé est très peu de chose et il n'y a point de port.

33°.

Je croyais que les Angria avaient un établissement dans les Maldives ou les Laquedives et je m'étais trompé. Les Laquedives étaient déjà possédées par le roi de Cananor et depuis 1753 <sup>(8)</sup>, qui est le temps où M. Poivre a quitté ce pays il a appris que le roi de Cananor a fait aussi la conquête des Maldives.

34°.

Les îles des Trois Frères sont entre Madagascar et les Maldives. Dans une autre conversation M. Poivre m'a dit qu'elles étaient au sud des Maldives.

C'est de là, à ce que m'a dit M. de Jussieu, que vient le fameux coco des Maldives. On y trouve l'arbre qui le porte.

Ces trois îles ont un bon port, du bois et de l'eau. M. de La Bourdonnaye y avait été et depuis peu la Compagnie en a pris possession, c'est-à-dire qu'elle y a planté un poteau, et d'ailleurs l'île est restée inhabitée.

35°.

Les îles de Comorre et d'Anjouan sont communes à toutes les nations. A Madagascar les Français ont conservé un établissement à l'île Ste Marie.

Les Hollandais et les autres nations européennes n'en ont aucun. <sup>(9)</sup>

M. Poivre fait très peu de cas de l'exactitude de Flaccourt.

36°.

La Compagnie ne peut envoyer à la Mozambique à Monbaze etc. qu'en interlope. Le roi de Portugal défend très sévèrement ce commerce, et depuis quelque temps il a de grandes vues d'établissement sur cette côte.

---

<sup>(8)</sup> Je crois que M. Poivre m'a dit qu'il avait quitté l'Inde en 1753, cependant je n'en suis pas bien sûr. Mais je suis sûr qu'il m'a dit que c'est depuis 1753 que la conquête des Maldives a été faite par le roi de Cananor.

<sup>(9)</sup> Il me semble qu'il me l'a dit. Je n'en suis pas cependant tout à fait sûr.

Les nations européennes qui la fréquentent n'y viennent donc qu'à l'insu des Portugais ou avec des permissions. Par exemple M. de La Bourdonnaye y a beaucoup commercé et beaucoup gagné par ce qu'il avait eu l'adresse de gagner les moines qui y sont tout puissant.

Mais actuellement vu l'attention qu'y met le roi de Portugal on croit qu'il serait difficile de pratiquer de pareilles intelligences.

Ce commerce de la côte d'Afrique passe pour être le plus riche, le plus abondant et le plus avantageux pour ceux qui y seraient admis.

\*

### *Questions qui restent à faire d'après mes conversations avec M. Poivre.*

1. Comment Laos étant séparé de la Cochinchine par des montagnes impraticables un roi de Laos s'est-il rendu tributaire de celui de la Cochinchine ?

2. Ne m'a-t-on pas parlé d'une espèce de foire ou d'arrivée de vaisseaux à Camboje à temps certain pour le commerce de Laos ?

3. Des deux rois de Laos ont-ils des états différents, le nom de leurs pays, de leurs capitales etc.

4. Le port du roi à Merguy logerait-il de gros vaisseaux ? Puisque cette île est déserte quand l'auteur a relâché à Merguy, où a-t-il habité pendant son séjour ? Merguy est-il au roi de Siam, les Européens y abordent-ils librement, y ont-ils des loges etc.

A qui est la possession, est-ce un lieu considérable, les étrangers y abordent-ils ?

5. Il paraît que l'événement de la révolution de Pégu a été que le roi de Pégu est resté le maître. Si cela est, les Français qui ont été victimes de leur zèle pour lui devraient y avoir encore plus d'accès.

6. Il y a un roi à Queda. Mais y en a-t-il un à Jor ? Y en a-t-il un près de Poulo Péra ? La mine d'or appartient-elle aux Hollandais ou aux naturels du pays ?

7. Le grand roi de Bornéo ne commerce pas avec les Européens. Mais commerce-t-il avec les Chinois ou avec les autres insulaires, au moins avec le roi des Tatas ou celui de Sucadana ?

8. Les Européens ne commercent point au nord de l'île. Ce nord est-il au grand roi ou y a-t-il le long de la côte et dans l'intérieur du pays d'autres souverains ? Qu'est-ce que cette nation sauvage de Biaios que M. d'Anville marque dans l'intérieur de l'île ?

9. M. Poivre m'a fait une petite description des bâtiments qu'arment les Macassars. Je l'ai oublié, je n'en ai rien écrit, il faudra que je le lui redemande.

10. Je croyais que les Hollandais ne possédaient rien dans Célèbes. Cependant la proposition faite au gouverneur de Timor par l'ambassadeur de Macassar paraît supposer le contraire. Effectivement ou cet empereur disait-il qu'on se souvenait d'avoir vu les Portugais, ou leur offrait-il de les rétablir d'où voulait-il chasser les Hollandais ? Serait-ce de Timor qu'on voulait chasser les Hollandais ? Le Cap Manar dans l'île Célèbes dont m'a parlé M. Poivre me paraît être le Cap Mandaar des cartes de M. d'Anville.

11. Qu'est ce le bois de canon ou de calan que produit l'île de Solor ? Voir à l'article 19.

12. Sur les articles 19 et 20 de ma conversation ainsi que sur les établissements que les Hollandais pourraient avoir à la Nouvelle Hollande et la Nouvelle Guinée, demander de plus amples explications.

13. Voir s'il voudra me dire d'où il tient sa carte des Moluques.

14. Savoir si c'est incognito que le roi d'Yolo a été à Batavia. Quel métier il y a appris, etc., M. Poivre me l'a dit, mais je l'ai oublié.

15. Y a-t-il de la cavalerie parmi les Cypayes. Les pions servent-ils aussi à la guerre comme aux usages domestiques des maisons. On dit les pions idolâtres malabars, ne sont-ils pas aussi de la côte de Coromandel.

16. Les caffres de M. de la Bourdonnaye se sont très multipliés et paraît-il que cela fera une race nouvelle aux Indes.

De quelle religion sont-ils ?

17. Les pions sont-ils indifféremment de toutes les castes. Et ceux des autres castes que les parias qui se font chrétiens ne sont-ils pas aussi topases ?

18. On appelle ces topases noirs à chapeau. Est-ce que les Indiens convertis quittent leurs habillements et prennent réellement un chapeau. Sur les hommes à chapeau voir une des lettres édifiantes qui est celle qui contient le voyage de l'évêque de St Thomé.

19. Est-il resté des Schullias à la côte de Coromandel et quel est le travail assigné à cette caste ?

Ces questions sont relatives aux conversations de M. Poivre et qui restent à lui faire si je le revois. Ce sont choses que j'ai peut-être mal entendues dans les conversations et sur lesquelles j'ai eu des doutes quand j'ai relu ou mis au net mon extrait.

\* \* \*